

*Initiatives ministérielles*

100 000 \$. Par contre, si une famille a un revenu unique de 50 000 \$, il y a récupération, et celle-ci est totale dès que le revenu atteint de 70 000 à 75 000 \$. Peut-on dire que cela est juste?

Le gouvernement conservateur n'est même pas prêt à reconnaître que, à cause de sa politique fiscale draconienne et de sa politique de taux d'intérêt élevés, les familles doivent avoir plus d'un revenu simplement pour pouvoir survivre.

Le gouvernement nous a dit dans le budget de 1987 que, lorsque la nouvelle taxe de vente entrerait en vigueur, la surtaxe sur le revenu des particuliers et des sociétés serait supprimée. On vient de nous dire aujourd'hui que non seulement la surtaxe de 3 p. 100 sur tous les revenus restera en place, mais qu'elle passera à 5 p. 100. Encore une autre promesse non tenue par ce gouvernement qui n'est pas prêt à respecter les engagements qu'il a pris pendant la campagne électorale.

Nous savons maintenant qu'il était prêt à faire tout ce qu'il pouvait, avant les élections, pour se faire élire, y compris retarder l'imposition de sa taxe sur les produits et services tant redoutée. Le gouvernement n'a pas eu le courage de présenter son projet avant les élections; il a préféré attendre après les élections. Maintenant, il récupère les pensions et les allocations familiales. Le gouvernement nous a-t-il dit avant les élections qu'il ferait cela? Absolument pas.

Pourquoi croyez-vous que les Canadiens deviennent cyniques? Ils deviennent cyniques lorsqu'on leur ment, lorsqu'on les embobine et lorsqu'on les traite de façon aussi injuste.

Je termine mes remarques en disant que ce projet de loi doit être rejeté parce qu'il impose, en fait, une taxe discriminatoire aux personnes âgées. Le gouvernement vous dit: «Si vous êtes une personne âgée, vous serez traitée d'une façon différente des autres contribuables. Nous allons vous faire rembourser une partie de votre revenu. Nous allons l'imposer au complet tout simplement parce que vous êtes une personne âgée.»

Qu'est-ce que cette mesure dit aux Canadiens qui épargnent pour leurs vieux jours? Ces personnes âgées peuvent dire: «J'aurais pu dépenser tout mon argent et jouir de la vie. Je n'avais pas besoin de mettre de l'argent de côté pour assurer la sécurité de ma vieillesse. J'aurais pu le dépenser. J'aurais pu faire la belle vie plutôt que d'être frugal et de prévoir ma retraite. Mais, parce que

j'ai été frugal, mes épargnes seront sujettes à cette récupération complète. On me menace et on me traite injustement parce que j'ai agi d'une façon responsable. J'ai toujours payé mes impôts. J'ai contribué à ma pension.»

Ces gens n'auraient jamais cru qu'ils allaient faire l'objet d'une mesure de récupération pour la seule raison qu'ils sont âgés et qu'ils ne peuvent plus faire partie de la population active.

Les conservateurs vous diront qu'ils ont élevé le plafond des contributions aux régimes de pension et aux régimes d'épargne-retraite. Bravo, mais cette mesure ne s'applique que si vous êtes membre de la population active, si vous avez le revenu nécessaire et si vous pouvez en profiter. Les personnes âgées ne peuvent pas revenir dans la population active pour récupérer l'argent qu'on leur fait rembourser. Voilà pourquoi cette taxe est si inéquitable.

Les conservateurs avaient le choix entre plusieurs moyens pour faire face au déficit. Ils choisissent de le combler sur le dos des pauvres et des familles à revenus faibles et moyens. Les Canadiens n'acceptent pas cette solution et ils ne l'accepteront jamais. Le gouvernement verra aux prochaines élections ce que les Canadiens pensent de ces politiques.

• (1320)

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir la possibilité d'intervenir sur le projet de loi C-28, qui récupère par l'impôt les pensions des personnes âgées. Dans ma circonscription, il y a plus de 20 000 personnes âgées, et lors de ma dernière campagne électorale, plusieurs avaient encore présente à la mémoire la tentative du gouvernement de désindexer leurs pensions par le premier budget du ministre des Finances, celui de 1984.

Elles étaient craintives, et je dois vous préciser que cette crainte était spontanée. Elles se souvenaient encore de la tentative de désindexation des pensions. Une des choses que nous oublions je pense à propos des personnes âgées, c'est qu'elles ne refusent pas de payer leur juste part. Elles ne refusent pas de continuer de contribuer à ce qui fait l'armature du pays, mais elles ont atteint une période de leur vie où elles estiment, après avoir beaucoup contribué, qu'elles ont droit à un sentiment de sécurité. Lorsque le gouvernement vient pratiquer cette récupération alors qu'il n'en avait absolument pas été question avant les dernières élections, elles deviennent